

Projet à la loupe

**t z c l d**

---

## TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

«Territoire zéro chômeur de longue durée» est une expérimentation en faveur du droit à l'emploi, à l'échelle de petits territoires. L'idée est de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire.

**Cet article vous propose de mieux comprendre les enjeux de ce projet, de revenir sur sa genèse à Rennes et de faire le point sur cette première phase en cours, préalable à la demande d'habilitation qui aura lieu dans le courant de l'année 2021.**

- P.2** Pour cela, découvrez l'entretien avec Lucile Christien, cheffe de projet Territoire Zero Chômeur, dont le rôle est d'être garante de la philosophie du projet et de sa méthode. Elle s'attèle au quotidien à faire en sorte que le projet reste dans les exigences nationales tout en respectant les dynamiques locales.
- P.10** Au regard de la spécificité du projet, qui repose sur une méthode co-construite avec les personnes privées d'emploi du territoire et une réelle dynamique partenariale, nous sommes aussi allées interroger Myriam, habitante du Blosne et privée d'emploi et Thierry Wassmer, animateur de réseaux de solidarités au Secours Catholique d'Ille-et-Vilaine, tous deux très investis dans la dynamique en cours.

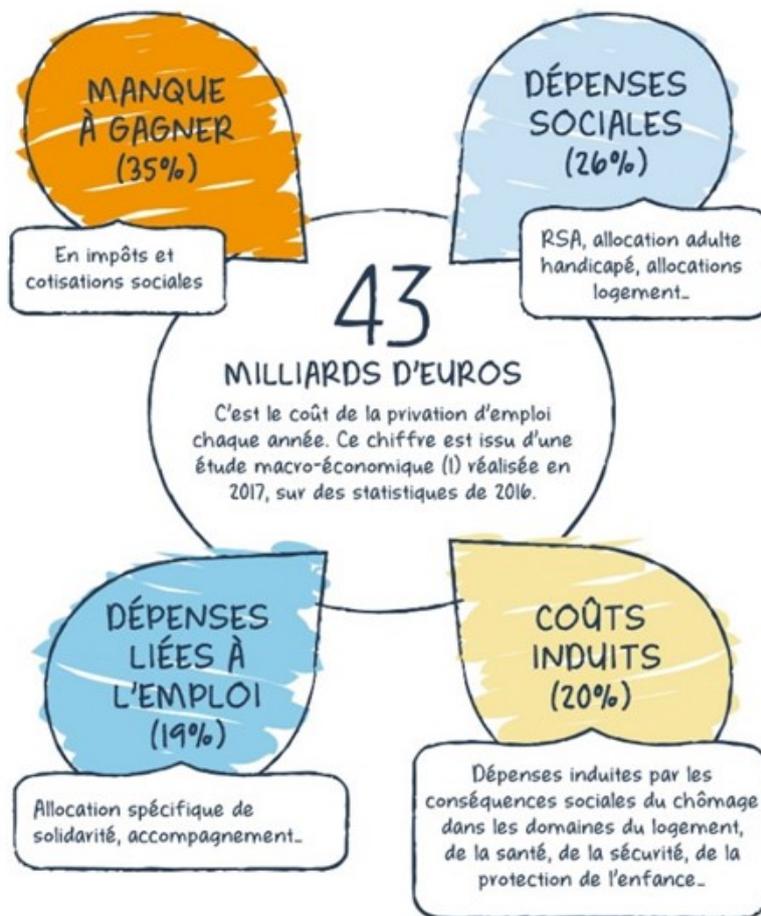
Propos recueillis par le Campus des Solidarités  
les 24 et 27 novembre 2020

# LE PROJET TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE

## ... en quelques mots?

« Territoire zéro chômeur est un projet pour le droit à l'emploi dont la visée est d'éradiquer le chômage de longue durée. Dans sa mise en œuvre, l'idée est de créer des emplois en CDI, utiles à un quartier et qui correspondent aux compétences des personnes privées d'emploi.

reversée sous forme d'allocation chômage ou de prestations sociales. Ces emplois seront portés par des « Entreprises à but d'emploi » (EBE), entreprises qui vont recruter toutes les personnes volontaires en CDI à temps choisi du territoire concerné.



Etude détaillée dans le livre de Patrick Valentin :  
*Le droit d'obtenir un emploi*, Chronique Sociale, 2018.

Ces emplois sont financés par ce qu'on appelle la « mobilisation des dépenses liées au chômage de longue durée ». En fait, tout le pari est de se dire que quelqu'un qui est au chômage de longue durée engendre des dépenses ou des manques à gagner pour l'Etat et que cette somme pourrait être mobilisée pour créer autant d'emplois que nécessaire sur un territoire plutôt que d'être

C'est aujourd'hui le fonds d'expérimentation contre le chômage de longue durée qui finance les dispositifs expérimentaux. Pour ce faire, les territoires doivent être habilités pour une durée de 5 ans. Actuellement, seuls 10 territoires sont habilités et une nouvelle vague devrait nous permettre d'être dans les 50 prochains territoires expérimentaux. Nous projetons un dépôt de candidature en 2021.

Territoire zéro chômeur ne fonctionne pas comme un appel à projet classique, dans le sens où, pour pouvoir déposer une demande d'habilitation, il faut démontrer sa capacité à agir sur le territoire et tout ce

qu'on a mis en place depuis deux ou trois ans. Donc quand on candidate, on a déjà un projet quasiment « clé en main » : on sait quelles personnes sont privées d'emploi, avec quelles compétences, quelles sont les activités qu'on va pouvoir développer sur le territoire, quel sera le statut de l'entreprise à but d'emploi, ... C'est ce pour quoi les territoires doivent s'engager dans la démarche projet bien en amont du dépôt de la candidature. »

## **En attendant, si vous n'êtes pas habilités, qui porte le projet, d'où viennent les fonds mobilisés ?**

« Comme une des conditions pour être habilité c'est de faire la preuve de la volonté du territoire à s'engager dans la démarche, un des moyens de le démontrer passe effectivement par l'engagement financier préalable à l'habilitation. A Rennes, les postes sont portés administrativement par le CCAS, donc la Ville de Rennes mais il y a différents partenaires qui participent au financement : la Métropole, le Département avec des fonds européens, bientôt la Région Bretagne et on a également un petit financement de SolidaRen et bien-sûr de l'auto-financement du CCAS. On peut donc d'ores-et-déjà parler d'un investissement collectif dans la démarche.

La notion de consensus dans la démarche est essentielle, c'est-à-dire que tous les acteurs doivent être impliqués et porter le projet. Il peut être impulsé par un acteur mais ensuite cela doit devenir une démarche partagée. »

## **De quand date le démarrage de cette première phase préalable au dépôt de la candidature ?**

« La décision du Conseil Municipal de la Ville de Rennes de se lancer dans cette démarche date d'octobre 2018. Les travaux ont vraiment commencé en mai 2019 avec le recrutement de la première salariée en tant que cheffe de projet. Depuis, plusieurs personnes ont renforcé l'équipe selon les besoins. Nous sommes actuellement trois salariées et allons bientôt passer à 4, ce qui prouve notre logique

de renforcement des moyens. Il y a un portage très fort de la part des élus puisque le renouvellement de l'équipe municipale n'a pas du tout remis en cause la démarche. »

## **Comment s'est fait le choix du territoire ?**

« Pour être un territoire zéro chômeur, il y a à la fois des critères locaux à prendre en compte (dynamique du territoire par exemple), mais il y a aussi des critères transversaux à tous les territoires zéro chômeurs. L'enjeu important est celui de l'atteinte de l'exhaustivité, c'est-à-dire qu'on doit choisir un territoire qui, certes, a un besoin en emplois important, mais également un territoire qui soit en capacité de produire des emplois. On évalue cette capacité

à produire les emplois par la mixité : y a-t-il potentiellement de futurs clients (entreprises, particuliers, ...), y a-t-il des potentiels en termes de locaux

et d'activités à faire sur un quartier. Aux vues de tous ces critères, le quartier du Blosne a été retenu dans un premier temps puisqu'on souhaitait s'inscrire dans la dynamique de rénovation urbaine qu'il y a en ce moment sur le quartier. Du fait de cette transformation en cours, des nouvelles populations et des nouveaux services qui vont arriver sur le quartier l'idée on pressent la possibilité de s'intégrer à cette dynamique. La volonté est de commencer par le Blosne Est et ensuite, une fois que l'exhaustivité sera atteinte, c'est-à-dire que l'ensemble des personnes volontaires auront été embauchées sur le territoire, nous irons regarder d'autres territoires, comme Maurepas ou Villejean pour étendre la démarche. »

*« La notion de consensus dans la démarche est essentielle, c'est-à-dire que tous les acteurs doivent être impliqués et porter le projet. »*

# AVANT LA demande D'HABILITATION

« Nous appelons cette phase préalable la « démarche projet ». Elle s'inscrit dans un cadre national donné à tous les territoires pour produire une candidature solide. Cette méthodologie de projet comprend quatre phases qui ne sont pas forcément séquencées, qui se déroulent en même temps mais sont quand même assez distinctes. »

## La fabrique du consensus

« Une phase appelée « **la fabrique du consensus** » : il s'agit là de partager les modes d'organisation, de s'assurer que tout le monde travaille bien ensemble et est embarqué dans le projet. C'est une phase très importante qui continue tout au long du projet. »

## La rencontre des personnes privées d'emploi

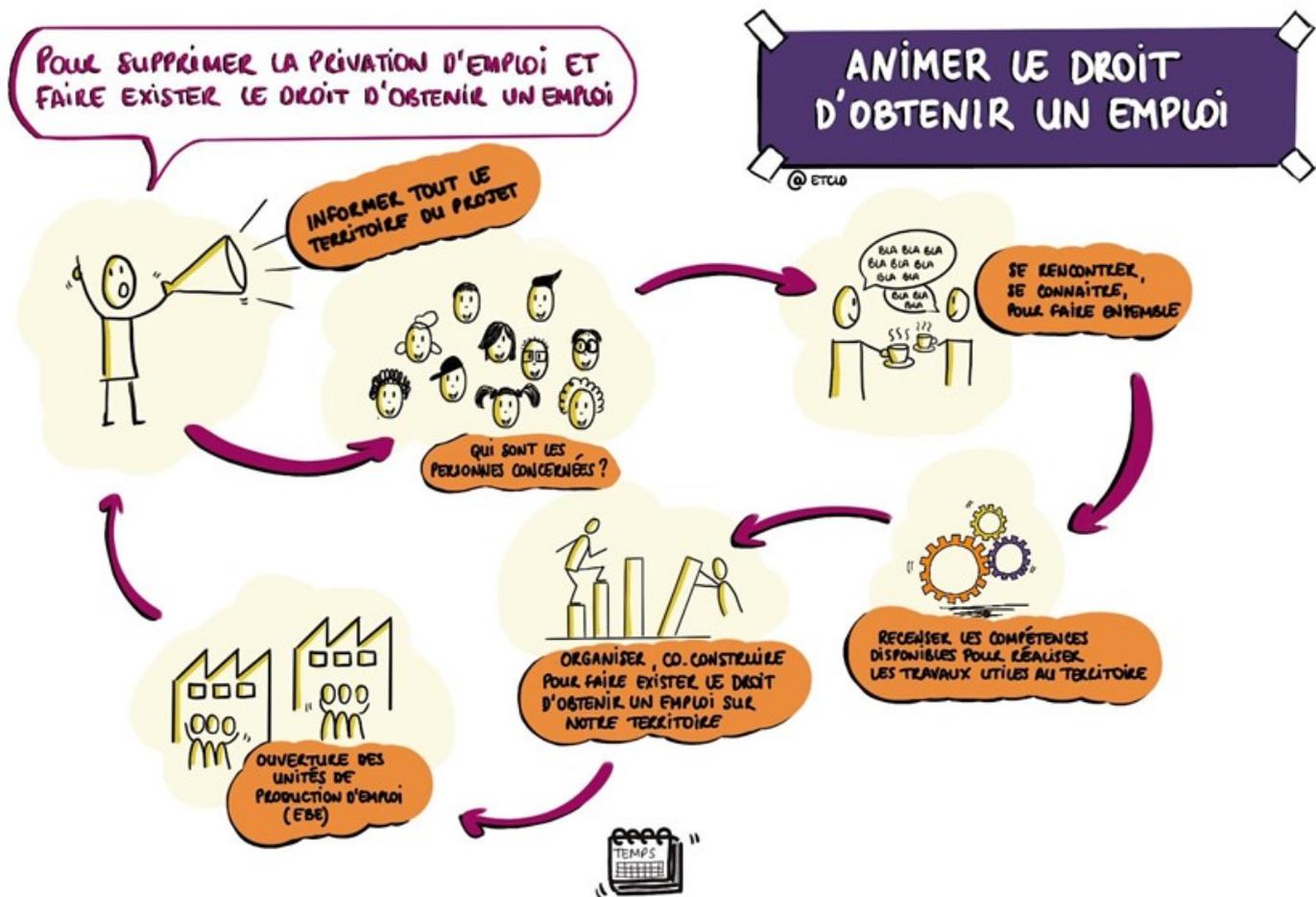
« Une phase de « **rencontres des personnes privées d'emploi** ». Elle est le point de départ de la démarche. On va d'abord à la rencontre de ces personnes pour voir avec elles si elles sont volontaires pour le projet, pour identifier les compétences qu'elles souhaitent mobiliser pour des travaux utiles. L'idée est d'intégrer, tout au long du projet, les personnes privées d'emploi. Nous essayons de construire l'ensemble du projet autour de ces personnes, c'est-à-dire qu'on n'attend pas d'avoir un projet ficelé pour aller vers les personnes mais on va les voir et on construit avec elles. Même si nous n'avons pas la certitude d'être habilités, on fait le pari de construire avec, de tout partager. Cela peut aussi avoir des limites puisque certaines personnes n'ont pas les moyens d'être dans cette co-construction... le bénévolat ne peut pas être la priorité de toutes et tous. Il nous faut donc aussi prendre en compte cette dimension et ne pas mettre à l'écart, demain, celles et ceux qui n'auraient pas pu ou pas voulu coconstruire la démarche aujourd'hui. »

## La rencontre du territoire

« Une fois qu'on a rencontré toutes les personnes privées d'emploi, qu'on a une vision de leurs compétences et de leurs envies, on passe à la phase suivante qui est celle **d'aller interroger le quartier**. On va essayer de faire émerger les besoins d'emploi non satisfaits sur le territoire à l'heure actuelle. On va voir l'EHPAD, le CHU, les entreprises, les associations, les habitants... en fait, on va voir tous les acteurs qui « font le territoire ».

## La mise en œuvre réelle

« Une fois qu'on a identifié ces besoins utiles et vérifié qu'ils étaient bien supplémentaires, c'est-à-dire qu'ils ne viennent détruire aucun autre emploi, on dépose la candidature et on passe à **la mise en œuvre réelle** avec l'embauche, par l'Entreprise à But d'Emploi, des personnes privées d'emploi pour les travaux qu'on aura préalablement identifiés. »



## Retour sur la phase I : l'impact du confinement

« Notre planning a été fortement impacté par la crise. Jusqu'en septembre 2020, nous avons passé environ 18 mois à la phase de fabrication du consensus, tout en mobilisant des personnes privées d'emploi. Depuis début septembre, il y a eu un recrutement sur le projet pour identifier les travaux utiles. Nous avons actuellement une trentaine de volontaires et un objectif d'en rencontrer entre 150 et 200 d'ici au dépôt de notre candidature. Depuis mars nous avons dû suspendre pas mal d'actions pensées pour aller à la rencontre des habitants que nous espérons pouvoir redémarrer en janvier 2021.

Les personnes privées d'emploi ne correspondent pas à une catégorie administrative ou statistique, il est donc difficile de mesurer combien de personnes pourraient être concernées sur le territoire. Nous avons des faisceaux d'indices qui nous permettent de nous dire qu'en toucher 200 serait un bon début : chiffres de pôle emploi, des bénéficiaires du RSA, des bénéficiaires du CDAS, des jeunes accompagnés par We ker. Ce qui est important pour nous, c'est de continuer en permanence à aller chercher des personnes, y compris les plus éloignées de ces dispositifs. Nous recevons alors autant de personnes qu'il y aura de volontaires à rentrer dans le projet. On se fixe un objectif chiffré pour être habilité mais une fois l'habilitation passée, ce travail de repérage continuera. »

**« Ce qui est important pour nous, c'est de continuer en permanence à aller chercher des personnes, y compris les plus éloignées (des) dispositifs. Nous recevons alors autant de personnes qu'il y aura de volontaires à rentrer dans le projet »**

# « L'aller-vers »

---

**Vous parlez des personnes les plus éloignées de l'emploi... mais comment fait-on pour aller repérer ces « invisibles », celles et ceux qui ne sont inscrit.e.s dans aucun de ces dispositifs ?**

« Je réfute le terme d'invisible, car en fait on est toujours connu de quelqu'un. On peut certes être invisible pour les institutions, mais on est forcément connu quelque part : des voisins, des commerçants, du centre social, des associations, des institutions religieuses, des PMU, des écoles... Il y a forcément des connexions qui existent, même pour des personnes isolées chez elles.

On essaie de créer un réseau d'habitants ou de travailler avec les réseaux qui existent déjà sur le territoire et qui nous permettent d'aller vers celles et ceux qui pourraient avoir besoin du dispositif. Nous nous basons d'abord sur ces réseaux informels avant d'aller vers les réseaux institutionnels, cela fait partie de l'ADN de notre démarche. Nous nous intégrons dans une logique « d'aller vers », nous restons à l'écoute des habitants...

...qui eux-mêmes vont aller en chercher d'autres. Nous sommes allés chercher les premiers volontaires et maintenant ce sont eux qui continuent à porter la démarche en allant, par exemple, rencontrer du monde à la sortie des écoles. Nous sommes davantage en soutien de leurs initiatives. »

## Le maillage régional et national

---

**Des soutiens essentiels à chaque territoire qui se lance**

« Nous avons, en Bretagne, un réseau régional composé des différents territoires qui sont, comme nous, en train de se préparer. On se retrouve régulièrement pour échanger sur nos pratiques.

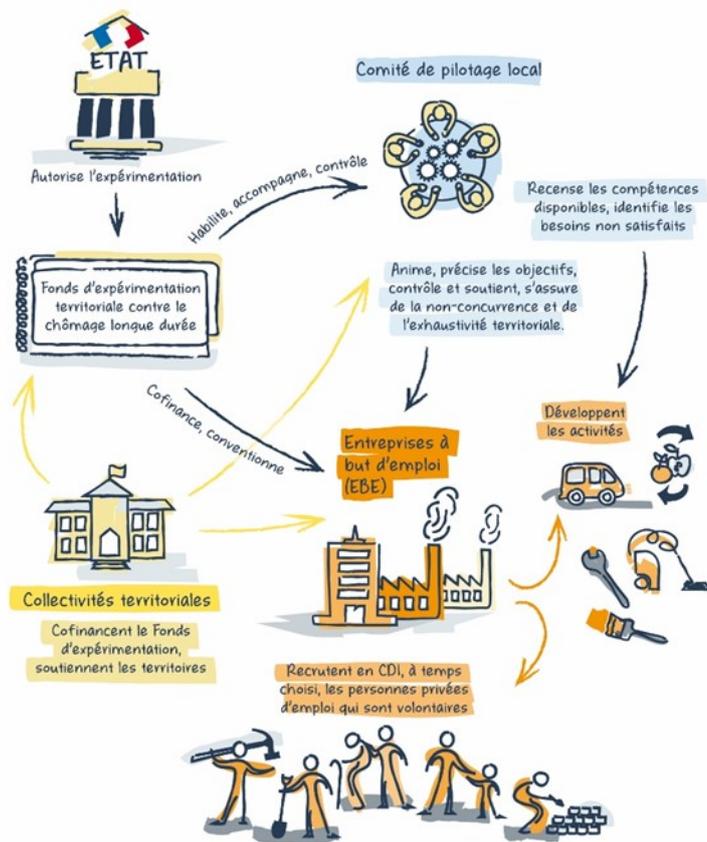
Nous avons également des référents nationaux qui nous accompagnent dans nos questionnements. L'Association Nationale Territoire Zéro Chômeur propose une formation sur plusieurs mois à tous les territoires dits « émergents », c'est-à-dire ceux qui ne sont pas encore habilités. C'est donc l'occasion de se rencontrer et d'échanger avec d'autres territoires.

L'association dispose également d'un centre de ressources auquel nous avons accès pour nous permettre d'aller plus loin dans nos réflexions, d'avoir des données chiffrées, l'accès à l'analyse des expérimentations en cours. »

# ENTREPRISE à But d'EMPLOI

Une fois habilités, les fonds, qui jusqu'ici étaient versés aux personnes par le biais d'aide sociale, d'allocations chômage, de différentes prestations... seront versés à l'entreprise à but d'emploi pour payer les salaires des personnes. C'est ce qu'on appelle la « contribution à l'emploi ». L'idée étant que l'opération soit une opération blanche pour l'Etat. Le pari est celui de faire rentrer les gens dans une dynamique positive pour un coût équivalent pour l'Etat.

## Mécanisme d'une Entreprise à But d'Emploi



« La contribution à l'emploi, versée par l'Etat à l'Entreprise à But d'Emploi, à hauteur de 18 000 euros par an et par équivalent temps plein permet l'embauche en CDI à temps choisi des personnes éloignées de l'emploi.

Cette entreprise à but d'emploi peut avoir différents statuts mais doit s'inscrire dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, elle peut être créée spécifiquement à l'occasion du développement du projet ou s'adosser à une structure du territoire préexistante.

Ensuite, la mécanique est assez simple pour salarier les volontaires. On identifie des « trous dans la raquette » (des besoins en emploi exprimés et non satisfaits ou émergence de nouveaux besoins,...) et on essaie de les combler et de proposer des CDI. »

## **Les besoins sur le quartier du Blosne**

« Pour illustrer l'émergence de nouveaux besoins sur le Blosne, je pense à ceux liés à la transition écologique qui actuellement n'ont pas de modèles économiques. Il y a aujourd'hui plein de filières de réemploi utiles mais peu ou pas rentables pour diverses raisons. Avec territoire zéro chômeur, puisqu'on a cette « contribution à l'emploi » on a moins à se préoccuper de la rentabilité qu'une entreprise classique, on peut donc aller sur ce type d'activités à moindre risque. »

## **Les besoins non couverts du territoire**

« Pour illustrer cette fois-ci les besoins non couverts sur le territoire qui pourraient générer de l'emploi, mon exemple sera celui de l'EHPAD du quartier. Jusqu'à présent, il pouvait proposer tous les matins la lecture de journal aux résident.e.s grâce à la présence d'un proche bénévole. Ce bénévole a perdu le parent présent à l'EHPAD et la lecture du journal s'est arrêtée. L'équipe ne peut pas prendre le relai et l'EHPAD ne peut pas rémunérer quelqu'un pour s'en occuper bien que cette activité soit plébiscitée par les résident.e.s. Ce sont toutes ces activités-là que nous venons chercher et qui pourraient générer de l'emploi. L'Entreprise à But d'Emploi vient souvent se positionner sur des « micros-activités » de quelques heures par semaine. Sa force est donc dans sa capacité à compiler toutes ces micros-activités pour proposer aux personnes des travaux en lien avec le temps de travail qu'elle souhaite.

## **L'emploi « à temps choisi »**

« Les personnes qui s'intègrent dans ce projet font aussi le pari de la polyvalence. Tout le monde, collectivement, s'engage dans la démarche, la co-construit, et en partage les responsabilités. Nous nous engageons tous collectivement pour que chacun.e ait du travail. Nous organisons donc ensemble cette polyvalence en demandant à chacun ce qu'il est prêt à faire ou à ne pas faire. C'est un processus long que de construire tout cela en amont, nous n'en sommes pas tout à fait là mais cette question va être abordée. Il va falloir nous entendre y compris sur les termes : « temps choisi » par exemple peut vouloir dire « volume horaire choisi » ou « planning choisi » ... Il va s'agir pour nous d'articuler toutes ces questions pour trouver des solutions ensemble. »

## **Valoriser les compétences**

« C'est une des premières réflexions collectives que nous avons eue sur le projet, savoir comment nous allons valoriser les compétences des personnes. En fait, tout passe par la rencontre, l'attention portée à la personne lors du premier contact et du premier entretien. Nous avons développé pour cela une boîte à outils qui nous permet d'aller à la rencontre des personnes et d'expliquer la logique du projet. En fait nous avons choisi de ne pas demander de CV mais de prendre les gens comme ils arrivent et au fil des discussions, de voir ce qui les anime dans la vie. Et ce qui les anime, ce n'est pas forcément le parcours professionnel... cela peut être des passions, des hobbies et peu importe, les compétences se nichent partout ! Nous essayons de dédramatiser cette première rencontre car pour certain.e.s elle est difficile, elle peut faire penser à un entretien d'embauche et mettre les personnes dans des situations de stress... D'ailleurs certaines, pour ces raisons, refusent encore de venir nous voir. Le bouche à oreille jouera pour nous car les personnes privées d'emploi qui sont volontaires à l'heure actuelle ont plutôt été agréablement surprises par le cadre proposé. »

## **Avez-vous noté des particularités dans le déploiement de ce projet sur le quartier du Blosne, par rapport à d'autres expérimentations déjà mises en œuvre ou en cours de construction ?**

« La première particularité c'est que nous sommes un territoire urbain alors que territoire zéro chômeur s'est beaucoup développé en milieu rural. En termes de perception, les gens voient plus facilement tous les travaux utiles qui peuvent être réalisés en milieu rural car quand on pense ruralité, on pense souvent abandon des territoires... donc on imagine le dispositif comme étant plus facile en milieu rural qu'en milieu urbain.

On a par ailleurs une densité de population qui amène mécaniquement un nombre de personnes privées d'emploi plus important sur le territoire. Il y a donc un défi supplémentaire et la nécessité de mobiliser des moyens plus importants pour créer autant d'emplois que de personnes volontaires. Mais si le milieu urbain a ses propres défis, il a aussi ses avantages : plus de moyens, plus d'acteurs, de plus grandes dynamiques. »

## **Portez-vous un axe de développement inclusion et handicap?**

« Parmi les personnes privées d'emploi, un nombre important est en situation de handicap : entre 20 à 30% des effectifs dans les Entreprises à But d'Emploi. Ce pourcentage est plus important que dans une entreprise classique, cela nous amène à penser globalement le projet en termes d'inclusion.

Il ne s'agit pas d'adapter le projet au cas par cas mais bien de prendre en considération, dès le départ dans son montage, la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap et du plus grand nombre. On a donc des partenariats à développer en amont, notamment avec l'AGEFIPH, Cap Emploi ... et une entreprise

à but d'emploi à penser en ce sens dès maintenant.

Mais plus largement, la question de l'inclusion concerne tout le monde : les personnes en situation de handicap, mais également les personnes qui arriveront demain, celles qui sont présentes en dents de scie, celles qui sont très investies, etc. Un enjeu majeur est celui de tenir une cohésion de groupe, y compris avec celles et ceux qui peuvent être le plus en difficulté ou qui peuvent avoir des difficultés à s'inscrire dans un lien social aussi exigeant que celui du dispositif zéro chômeur. »

## **En quoi ce projet participe-t-il de l'accès aux droits des personnes, au-delà de l'accès à l'emploi ?**

« Territoire zéro chômeur est actuellement une phase d'expérimentation mais l'objectif à moyen/long terme, c'est bien d'avoir un droit à l'emploi en France. Donc de transformer la société française et le rapport à l'emploi. C'est une grande ambition en termes d'accès aux droits car même si aujourd'hui le droit à l'emploi est inscrit dans la Constitution, il n'est pas du tout mis en œuvre.

L'idée, au de là de cette ambition, est aussi de permettre aux personnes de se sentir utiles, d'avoir du lien social, d'être reconnues pour leurs compétences et pour ce qu'elles sont. C'est la question du droit à participer à son quartier, à son territoire, l'accès à sa citoyenneté. Même si dans le dispositif il n'y a pas, comme dans d'autres structures d'insertion, un volet d'accompagnement très poussé, ce dont on s'aperçoit malgré tout, c'est que sur des questions comme celles du handicap par exemple, le fait de remettre des personnes dans des situations de travail permet de débloquent des situations, d'accepter son handicap et d'envisager des démarches d'accès à leurs droits sur ce volet. »

*« Transformer la société française et le rapport à l'emploi.  
C'est une grande ambition en termes d'accès  
aux droits car même s'il est inscrit  
dans la Constitution, le droit  
à l'emploi n'est pas du  
tout mis en  
œuvre »*

# Témoignage #1

---

Rencontre avec Myriam\*, habitante du Blosne et mobilisée sur le projet depuis bientôt un an. Retour sans tabou sur un parcours professionnel semé d'embûches : licenciements pour cause de délocalisation, discriminations en raison de ses origines, de son âge ou de ses choix de vie.

*\*prénom modifié à la demande de l'intéressée*

## Quel est votre parcours ?

« J'habite au Blosne depuis 7 ans, je suis maman de 4 enfants et j'ai fait le choix, lorsque j'ai appris que j'étais enceinte pour la première fois, d'arrêter mon activité professionnelle pour me consacrer entièrement à l'éducation de mes enfants.

On peut dire que je n'ai pas eu de chance dans mon parcours professionnel ... Pour trouver du travail, j'ai plusieurs fois fait le choix de déménager et de quitter l'Ille-et-Vilaine : pour un CDI dans le Morbihan qui s'est soldé par une délocalisation de l'unité de production pour des raisons économiques, puis pour un contrat saisonnier dans les Côtes d'Armor que je pensais pouvoir pérenniser mais qui s'est soldé par une rupture avant la fin du terme...

J'ai repris une formation, cumulé des petits boulots,...

Et quand j'ai voulu remettre le pied à l'étrier après m'être arrêtée longtemps pour me consacrer à mes enfants, cela n'a pas été facile non plus... il y a même eu des périodes où je n'étais plus inscrite à Pôle Emploi car mon absence de maîtrise des outils informatiques m'empêchait de faire mon suivi...

Et puis le monde du travail est difficile, après avoir été discriminée en raison de mes origines, j'ai aussi été discriminée parce que comme je m'étais arrêtée longtemps, j'avais besoin d'un peu plus de temps que les autres pour me remettre au travail... pourtant je le sais, une fois que j'ai pris en main les machines, je peux être plus productive que d'autres sur des chaînes, je suis ambidextre.

Et maintenant c'est mon âge qui pose problème, et ça, ça me détruit... Que mon nom soit bloquant passe encore, mais mon âge ??? Tous les refus que j'essuie sont des chutes vertigineuses, car à chaque fois que je postule je pense que je vais être embauchée... je ne postule que sur des postes où ils ne demandent pas beaucoup de compétences... Il m'est même arrivée de ne pas être recrutée parce que je n'avais pas de voiture ! J'étais prête à venir en car tous les matins mais ça ne suffisait pas. Alors maintenant j'en ai une, je suis plus mobile. En tout cas je cherche du travail, hier encore j'ai postulé dans une petite maroquinerie familiale qui fait des articles de luxe, j'attends la réponse.

Q

## **ue vous apporte le projet TZCLD ?**

« Ce projet, c'est ma dernière bouée de sauvetage ! J'ai 56 ans et si le projet voit le jour, l'entreprise à but d'emploi sera sans doute ma dernière expérience professionnelle. En fait, le monde du travail devrait toujours fonctionner comme ça, partout, sans dimension pyramidale, avec des espaces où chacun a voix au chapitre. C'est vraiment la démocratie dans toute sa splendeur : on est tous dans le même bateau !

Ce projet c'est une petite lumière, il me fait espérer. Il m'évite la déprime parce que je sais que quelque chose se prépare... et quand l'entreprise à but d'emploi se créera, je serai là ! J'y trouve aussi beaucoup de bienveillance malgré les difficultés parfois rencontrées, on se soutient et on tient ensemble ! »

C

## **omment avez-vous découvert ce projet?**

« Un jour, entre deux sorties de métro, il y avait un stand et du café alors comme je suis curieuse je suis allée voir... Le sujet du chômeur ne me plaisait pas, et puis les chômeurs de longue durée, c'est très négatif ! Je ne trouvais pas le projet très alléchant mais on m'a demandé si je voulais bien laisser mes coordonnées et je l'ai fait. On m'a recontacté pour une réunion, puis pour un atelier où on a parlé de ce qu'on aimait faire,... je me suis retrouvée dans un cadre humain, ça a commencé à me plaire. Mais l'élément déclencheur a été ce reportage que j'ai vu au cinéma sur l'expérimentation menée à Pipriac : une révélation ! J'ai compris le projet, à quoi il servait, comment il se construisait et j'ai voulu m'y investir. »

Q

## **ue faites-vous dans le projet?**

« Je participe aux réunions. Au début c'était avec Lucile, mais maintenant c'est avec Alice. Au début Lucile était toute seule sur le projet mais là l'équipe grandit, c'est mieux, ça fait moins à mener pour une seule femme !

Dans mon groupe, on a pour missions de recenser les compétences des habitants et les emplois possibles à créer sur le quartier. C'est difficile de mobiliser du monde et c'est un sujet dont on parle souvent : comment aller à la rencontre des habitants ? La période de crise ne nous aide pas... et à distance on n'a pas tous les compétences ! Alors ensemble on trouve des pistes, on discute, et on y va, on aide à faire avancer les choses.

Ce projet me prend une demi-journée à une journée par semaine, ça va, c'est pas trop, ça se gère. Je suis investie, mais pas non plus comme ceux qui y passe 24 heures sur 24 ! Donc j'arrive à concilier ma vie de famille, ma recherche d'emploi et le projet sans difficulté. »

V

## **ous projetez-vous davantage dans un emploi?**

« En fait, moi, j'ai des difficultés à me projeter, ce sont plutôt les autres qui ont des idées pour moi... Claire-Agnès (Claire Agnès Froment, responsable du P'tit Blosneur) m'a dit qu'elle me verrait bien animer des ateliers coutures, pour les personnes âgées par exemple... Pourquoi pas ? Mais moi je ne sais pas vraiment animer des ateliers... c'est vrai que ce que j'aime faire, dans ma vie privée, c'est reproduire des vêtements à partir de patrons que je recopie ! Je prends un vêtement que j'aime, je vais acheter du beau tissu, je recopie le patron et je réplique le vêtement, ça me permet d'avoir de beaux habits beaucoup moins chers ! D'ailleurs j'ai croisé quelqu'un qui m'a demandé si je pouvais lui refaire un blouson qu'elle aimait... alors pourquoi pas ! »

# Témoignage #2

---

THIERRY WASSMER

animateur salarié du Secours catholique d'Ille-et-Vilaine

## Votre rôle au Secours catholique?

« J'accompagne toutes les équipes des quartiers prioritaires de Rennes et j'organise la formation des bénévoles, notamment pour les maraudes. Je fait partie d'une équipe de 5 salariés. Parmi mes missions, on retrouve l'accompagnement de l'équipe de bénévole du Blosne, quartier Rennais dans lequel se met en place le projet Territoire Zéro chômeur. C'est un projet qui correspond tout à fait à ce que nous souhaitons développer car il répond à de réels besoins du territoire.

Au Blosne, le Secours Catholique a une équipe de bénévoles qui intervient, généralement en binômes. Elle a créé un groupe de convivialité où se réunissent, autour des bénévoles, des personnes isolées ou en situation de précarité, pour pouvoir échanger ou être accompagnées. L'accompagnement peut être financier, administratif, sur de l'aide aux devoirs,... ça dépend des besoins. »

## Le rôle du Secours catholique dans TZCLD ?

« L'implication est à différents niveaux :

- Nos bénévoles du quartier, de part leur connaissance accrue des habitants, sont un levier pour faire participer les personnes privées d'emploi.
- Je participe aussi à la co-construction du projet : la réflexion sur le mode de gouvernance, la définition du périmètre du territoire, la participation aux instances d'orientation.
- Mon président et ma déléguée régionale quant à eux, interviennent à un niveau plus politique et d'échange avec les élus

Pour finir, le Secours Catholique, au niveau national, est impliqué dans la démarche sur l'ensemble des territoires : apport méthodologique, mise à disposition de ressources humaines, organisation de la communication, d'événements,...

En fait ce sont environ 10 personnes du Secours Catholiques qui sont attentives de manière formelle ou informelle au projet du Blosne. Nous sommes présents aussi dans l'expérimentation de Pipriac, investis pleinement dans la gouvernance et le projet local. En fait, le lien avec les personnes privées d'emploi se fait beaucoup grâce à la présence du Secours Catholique qui travaille déjà avec ces publics. »

## Votre regard sur TZCLD ?

« Au Blosne, on a beaucoup de chance, car malgré le contexte électoral et le changement d'élus, on sent beaucoup de soutien de leur part : un soutien global au projet mais un soutien des salariés également. Et un des grands avantages de Rennes, et de ce quartier en particulier, c'est le réseau associatif qui existe : un tissu associatif qui fonctionne bien ensemble et a déjà des habitudes de travail. La dynamique de transformation du quartier est en cours et le projet suscite un réel engouement.

En ce moment, le projet est dans une phase qui n'est pas simple : la loi qui permet de nouvelles expérimentations a été votée il y a peu de temps et c'est une véritable course contre la montre pour rendre le dossier d'habilitation dans les temps. Et puis nous sommes en pleine réflexion sur la définition du périmètre d'action du projet et là encore nous avons des choix difficiles à faire. La population est dense et il nous faut réussir à « capter » un maximum de personne, tout en gardant un objectif réaliste et atteignable en termes de création d'emplois... et quand on choisit de ne pas couvrir une zone, un immeuble, ça peut éventuellement gérer des tensions, des incompréhensions... Mais on va y arriver ! »